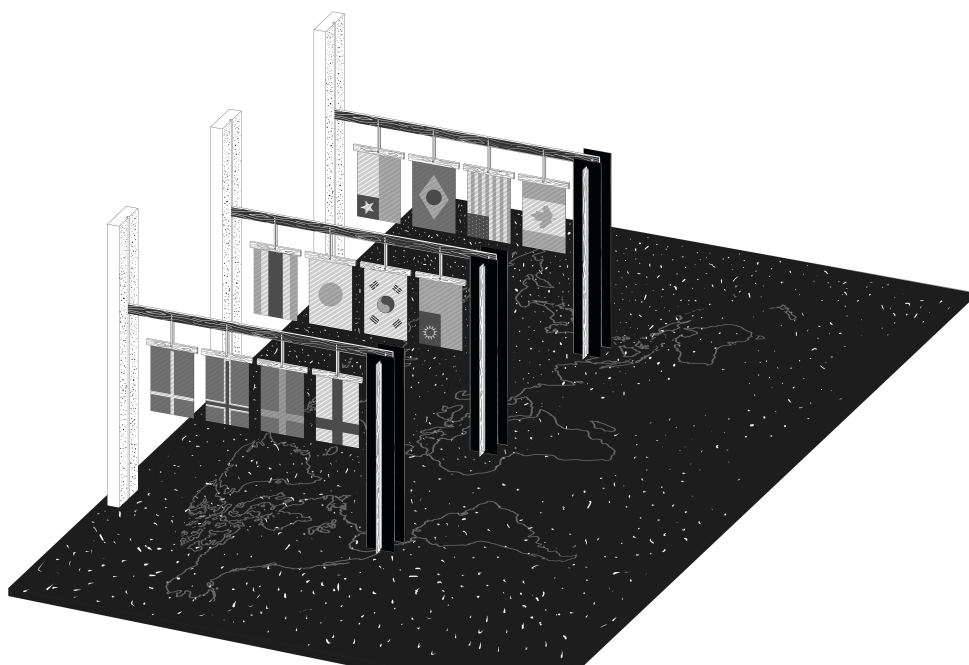


guide pratique
partir en mobilité 2022 – 2023



Ce guide s'adresse aux étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville qui souhaitent partir en mobilité pour effectuer une partie de leur cursus à l'étranger.

Les partenariats conclus entre l'Énsa-PB et les écoles étrangères peuvent vous permettre d'effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger. Réparties sur plusieurs continents, les destinations qui vous sont offertes sont variées.

Pour vous aider à réaliser votre projet, l'École se fait le relais de différents programmes d'échanges qui apportent des aides financières aux étudiants qui souhaitent partir à l'étranger.

Ce guide vous donne les informations essentielles nécessaires pour préparer votre période de mobilité à l'étranger. La liste des partenariats de l'Énsa-PB y figurent. Il fournit également des pistes pour vous aider à choisir une destination d'études, vous décrit les financements que vous pouvez obtenir et leurs modalités de versement et vous indique comment préparer votre dossier de candidature.

Pour partir dans le cadre des programmes d'échanges de l'École, vous devez obligatoirement participer à la procédure de sélection organisée chaque année.

programme et destinations

- 16 les conventions
- 22 les équivalences (ECTS)
- 34 liste de universités partenaires dans le cadre d'Erasmus +
- 37 liste de universités partenaires hors d'Erasmus +

partir en mobilité

- 11 calendrier
- 12 choix de l'année d'étude
- 13 choix du pays
- 20 constitution du dossier de candidature
- 28 inscription à l'Énsa-PB

préparer son départ

- 15 contrat de mobilité
- 29 cours de langues
- 6 aides financières
- 25 formalités administratives
- 28 inscription dans l'école partenaire
- 42 santé

arriver à l'étranger

- 8 attestation d'arrivée

de retour en France

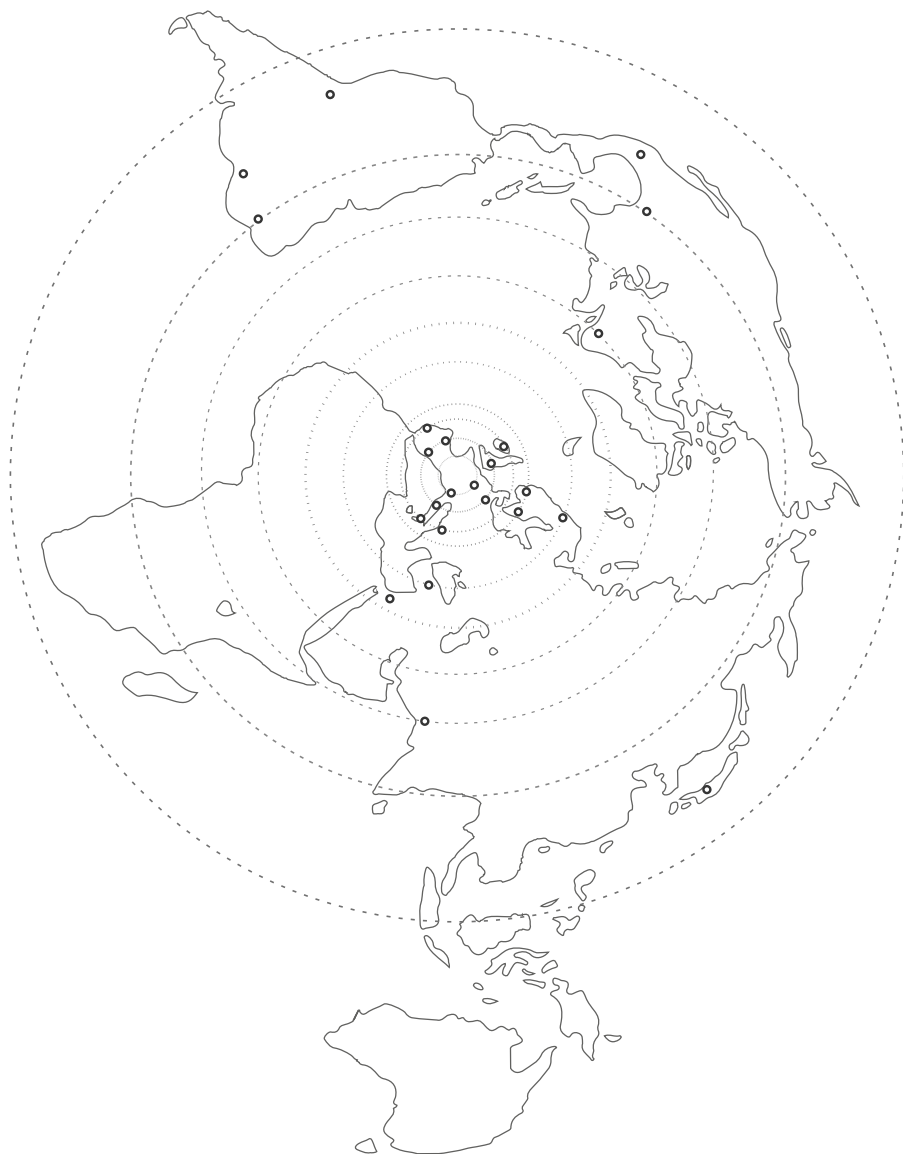
- 32 obligations

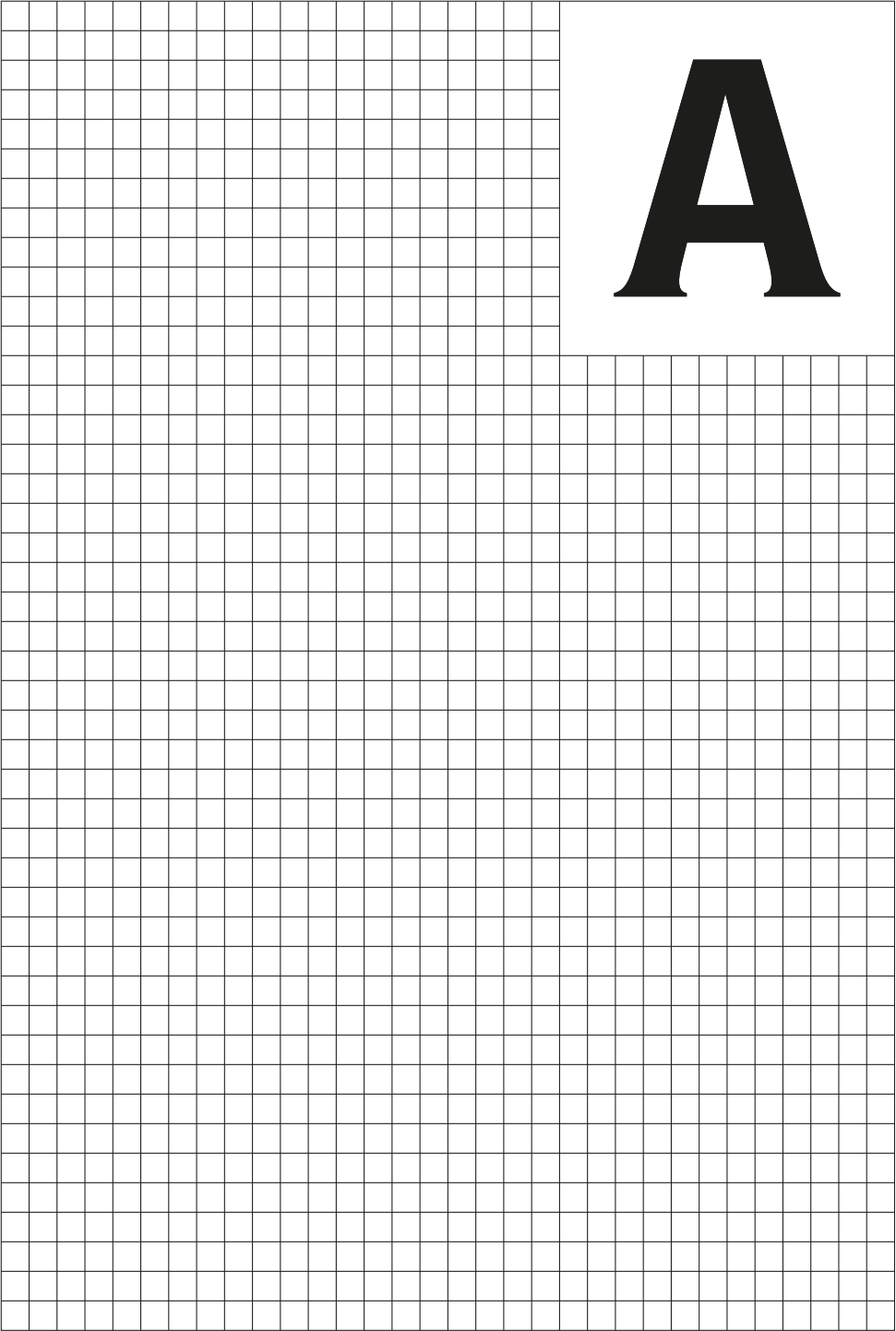
partir en mobilité dans d'autres conditions

- 12 candidats libres
- 44 stage Erasmus +

contacts

- 19 direction des relations internationales





A

Vous pouvez conserver le bénéfice de la bourse de stage et des bourses sociales, pendant votre mobilité.
Il existe 3 types d'aides financières.

Bourse de l'Union européenne

Bénéficiaires: tous les étudiants qui partent dans le cadre du programme Erasmus +.

Subvention octroyée: à titre indicatif, la bourse mensuelle sera d'un montant compris

- entre 310 et 600 euros pour une destination du groupe 1: Danemark, Finlande, Irlande, Norvège, et Suède;
- entre 260 et 540 euros pour une destination du groupe 2: Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas et Portugal;
- entre 200 et 490 € pour une destination du groupe 3: Bulgarie, Pologne, Roumanie, République Tchèque et la Turquie.

La bourse est versée en deux fois:

- si vous partez au 1^{er} semestre: le premier versement de 80 % du montant total de la bourse Erasmus + a lieu au cours du mois d'octobre ou novembre,
- si vous partez au 2^e semestre: le premier versement n'intervient qu'au début du second semestre.

Dans tous les cas, le solde de la bourse vous sera versé à l'issue de votre période de mobilité, sous réserve de rendre votre dossier de retour de mobilité, après avoir complété et soumis le rapport du participant en ligne et avoir effectué votre second test final de langue (OLS).
Modalités: l'aide est sollicitée par l'école auprès de Erasmus +. L'école vous la reverse.

Bourse du ministère de la Culture

Bénéficiaires: les étudiants boursiers Crous. Pour y prétendre, il faut faire parvenir à la direction des relations internationales votre notification du Crous de l'année de mobilité.

Subvention octroyée: l'aide à la mobilité est de 400 euros par mois dans la limite de 6 mois.

Les non-boursiers peuvent se voir également octroyer une bourse en fonction du montant alloué par le ministère de la Culture à l'école.

Les versements se font en principe en novembre et en mars. Modalités: la demande est présentée par l'école au ministère de la Culture. Le versement de la bourse est effectué par l'école.

Bourse du conseil régional d'Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France accorde chaque année un nombre limité de bourses.

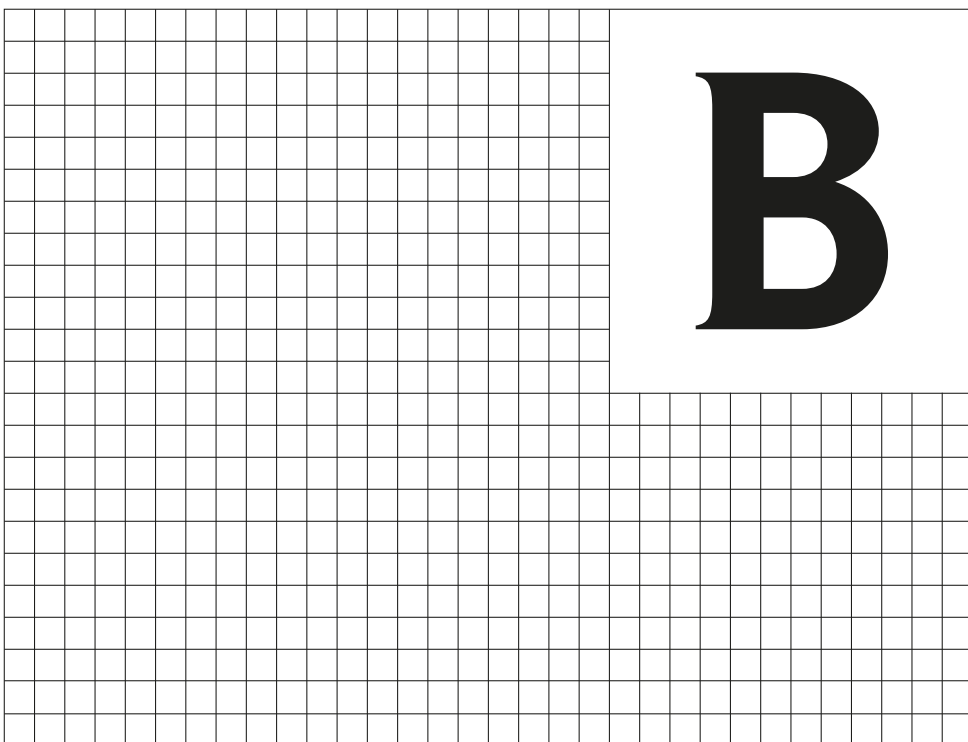
Bénéficiaires: les étudiants dont les parents déclarent leurs revenus en France et dont le quotient familial (revenu fiscal de référence / nombre de parts) est inférieur à 19 190 euros.

La Direction des relations internationales (DRI) se réserve le droit d'ajouter des critères en fonction du montant accordé par le Conseil régional d'Île-de-France à l'école. Modalités: fournir l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.

Si vous êtes fiscalement rattaché à une autre région que l'Île-de-France, vous pouvez solliciter une bourse auprès d'un autre Conseil régional. L'aide peut être, ou non, cumulable avec celle de l'Île-de-France: consulter le site Internet du Conseil régional compétent.

attestation d'arrivée

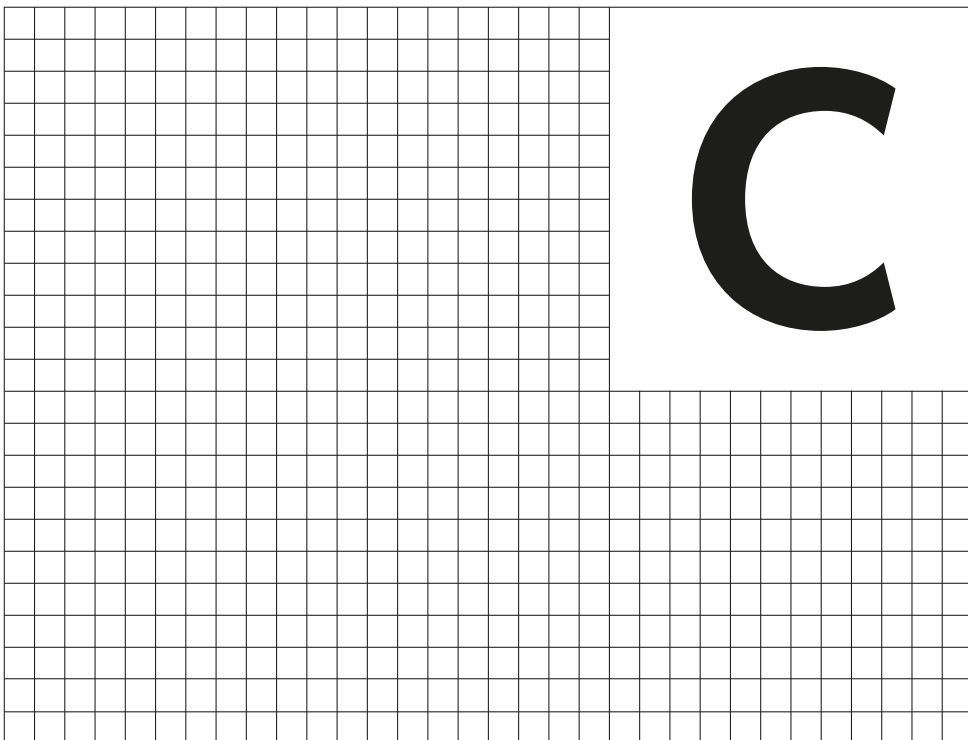
Dès votre arrivée, vous devez nous renvoyer une attestation d'arrivée sur place ainsi que votre contrat d'études modifié. L'école ne vous versera pas les bourses auxquelles vous avez droit si vous n'accomplissez pas ces formalités.



brexit

Les mobilités au Royaume-Uni sont éligibles au programme Erasmus + jusqu'en 2022. Une prolongation est à l'étude.





calendrier

-
- 22/10 au 7/11/21: exposition Partir en mobilité
 - 22/10/21: présentation des modalités et des différentes destinations, lors de la soirée Mobilité
 - 3/12/21: dépôt du dossier à la direction des relations internationales (DRI)
 - 7/02/22: dépôt du complément: portfolio et dernières notes du semestre
 - 15/02/22: examen par la Commission International
 - 25/02/22: publication des résultats
 - Inscription à l'école ou université d'accueil
 - Acceptation par l'université demandée
 - Obligations pendant et après la mobilité

Certains d'entre vous font parfois le choix de ne pas bénéficier des programmes d'échanges de l'Énsa-PB et font acte de candidature de leur propre chef dans une université étrangère.

Dans ce cas :

- vous serez considéré comme un étudiant en transfert. Ainsi, pendant votre année passée à l'étranger, vous ne ferez plus partie de l'Énsa-PB, vous n'avez pas à vous y inscrire (ni pédagogiquement, ni administrativement).
- Vous êtes responsable de votre candidature et la direction des relations internationales n'intervient pas dans le processus de sélection.
- Vous ne pourrez pas bénéficier de l'assistance ni d'aucune aide financière à la mobilité de la part de l'école.

Si vous souhaitez, à l'issue de cette période, réintégrer l'Énsa-PB, vous devrez en faire la demande auprès de la commission de validation des acquis.

Vous pouvez partir en mobilité à l'étranger dès la deuxième année de licence ou en master (sauf le semestre de PFE). Vous serez accueilli dans l'année équivalente de celle où vous êtes inscrit à l'Énsa-PB.

Quelle que soit l'année choisie, vous devrez vous inscrire dans l'école étrangère à un nombre suffisant de cours pour être en mesure de rapporter 30 crédits ECTS, ou leur équivalent, par semestre.

La soutenance d'un mémoire étant obligatoire en master, si vous souhaitez effectuer votre quatrième année à l'étranger, vous devrez, avant de partir, vous inscrire dans un séminaire et choisir un tuteur de mémoire. Il vous appartient de trouver les éléments nécessaires à l'élaboration de votre mémoire durant votre mobilité. Un suivi à distance est possible, mais demande beaucoup d'efforts.

Si vous souhaitez effectuer votre cinquième année à l'étranger, vous ne pourrez partir qu'un semestre, car votre PFE doit impérativement être soutenu à l'Énsa-PB.

Vous devez choisir trois destinations, dont une destination européenne, à classer par ordre de préférence. Le nombre de places dans les universités étant limité, vous devrez assumer vos choix et donc ne classer que des écoles ou universités d'accueil qui potentiellement vous conviennent.

Pour vous aider dans votre choix, vous pouvez :

- consulter des dossiers documentaires sur chaque école, sur un lien internet qui sera mis à jour sur le site de l'école dans la rubrique partenariat ou sur RDV auprès du service des relations internationales :

- les programmes pédagogiques des établissements partenaires,

- les rapports de mobilité des étudiants des promotions précédentes,

- des classeurs comportant des fiches « vie quotidienne » et « enseignements » par destination, établies par les étudiants revenus de mobilité.

- Consulter le site internet des écoles partenaires.

C'est bien souvent là où les informations sont le plus à jour.

- Bénéficier des conseils de la direction des relations internationales au sujet de la préparation de votre dossier et de votre séjour sur place (bourses de mobilité, choix des destinations...).

- Tirer parti de l'expérience des étudiants de retour de mobilité ou accueillis à l'école :

- lors de la soirée organisée le 22 octobre 2021, au cours de laquelle les étudiants de retour de mobilité présentent leurs travaux réalisés à l'étranger. Venez-y nombreux et questionnez vos camarades sur leurs expériences.

- En contactant les étudiants de l'Énsa-PB revenus ou effectuant une période de mobilité, ainsi que des étudiants originaires d'universités partenaires actuellement à l'école. N'hésitez pas à les contacter et à les rencontrer.

<https://www.paris-belleville.archi.fr/international/partir-en-mobilite/presentation/>

voir liste des contacts p.48

La commission « International » assure la sélection des candidats à la mobilité et le suivi tout au long de l'année des étudiants en mobilité entrante et sortante. Elle est chargée du suivi des conventions, de la prospection pour les nouveaux partenariats, elle prépare le travail des instances et rend compte chaque année en séminaire des enseignants. Son rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis.

La commission International est composée par des enseignants, des étudiants et le personnel de la direction des relations internationales de l'école.

● Enseignants

Sabri Bendimerad, Gaëlle Breton, Pascal Chombart de Lauwe, Alain Dervieux, Janine Galiano, Paul Gresham, Anne Grillet-Aubert, Corinne Jaquand, Marie-Ange Jambu, Cristiana Mazzoni, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter, Cyril Ros.
Rapporteurs: Marie-Ange Jambu et Paul Gresham.

● Étudiants

Léa Carbonneau (M2), Anouk Fontaine (M1),
Aleth Bousquet (L3).

● Direction des Relations internationales

Odile Canale, Anabel Mousset, Bianca Gonzalez

C'est votre programme d'études dans l'université d'accueil sur laquelle s'est porté votre premier choix.

Vous pourrez modifier votre contrat d'études en fonction :

- de votre destination finale,
- et/ou en fonction de vos inscriptions pédagogiques dans l'université d'accueil.

Le contrat d'études se trouve dans les annexes.

Il doit comprendre :

- au moins 30 ECTS pour un semestre de mobilité,
- 60 ECTS pour deux semestres.

Au-delà vous pouvez vous inscrire à autant de cours que vous le souhaitez mais sachez qu'à votre retour les crédits ne seront validés par l'Énsa-PB que dans la limite de 60 ECTS annuels soit 30 crédits semestriels.

contrat de mobilité

Si vous partez dans le cadre du programme Erasmus +, la direction des relations internationales vous fera signer avant votre départ un contrat de mobilité formalisant vos obligations et vos droits vis-vis de votre école d'origine. Dès votre arrivée, vous devez nous renvoyer une attestation d'arrivée sur place ainsi que votre contrat d'études modifié. L'école ne vous versera pas les bourses auxquelles vous avez droit si vous n'accomplissez pas ces formalités. Le contrat doit revêtir deux signatures originales, la vôtre et celle de la directrice des relations internationales.

contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Elle doit être payée avant l'inscription administrative à l'Énsa de Paris-Belleville sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr même pendant l'année de mobilité.

conventions

Les échanges se font dans le cadre de conventions avec des universités à l'étranger.

● Le programme européen Erasmus + pour les pays membres de l'union européenne et de l'espace économique européen, en Macédoine du nord et en Turquie.

voir partenariats Erasmus + p.34

L'école est titulaire d'une charte européenne Erasmus + accordée par la commission européenne pour la période 2021-2027. Ce document est complété par des accords (aujourd'hui 47) que l'école a conclus avec des universités partenaires du programme.

Cette charte engage l'école dans une démarche de qualité. Elle permet :

- l'obtention d'aides financières à la mobilité étudiante dans les pays concernés,
- d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires,

— la pleine reconnaissance des crédits acquis dans les écoles partenaires.

● Des conventions bilatérales entre établissements d'enseignement supérieur, dans les autres pays du monde. Elles vous permettent :

- d'être exempté des frais de scolarité dans les écoles partenaires,
- la pleine reconnaissance des crédits acquis dans l'école partenaire.

*voir partenariats hors Erasmus
p.37*

covid-19

C

Vous devez vous renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat des conditions d'entrée dans le pays.

L'Énsa-PB peut être amenée à annuler les mobilités si la situation sanitaire se dégrade.

Information

Les règles applicables sont susceptibles d'évoluer. Aussi il est indispensable de lire régulièrement l'information diffusée par message, intranet, écrans d'information, etc.

Informations officielles

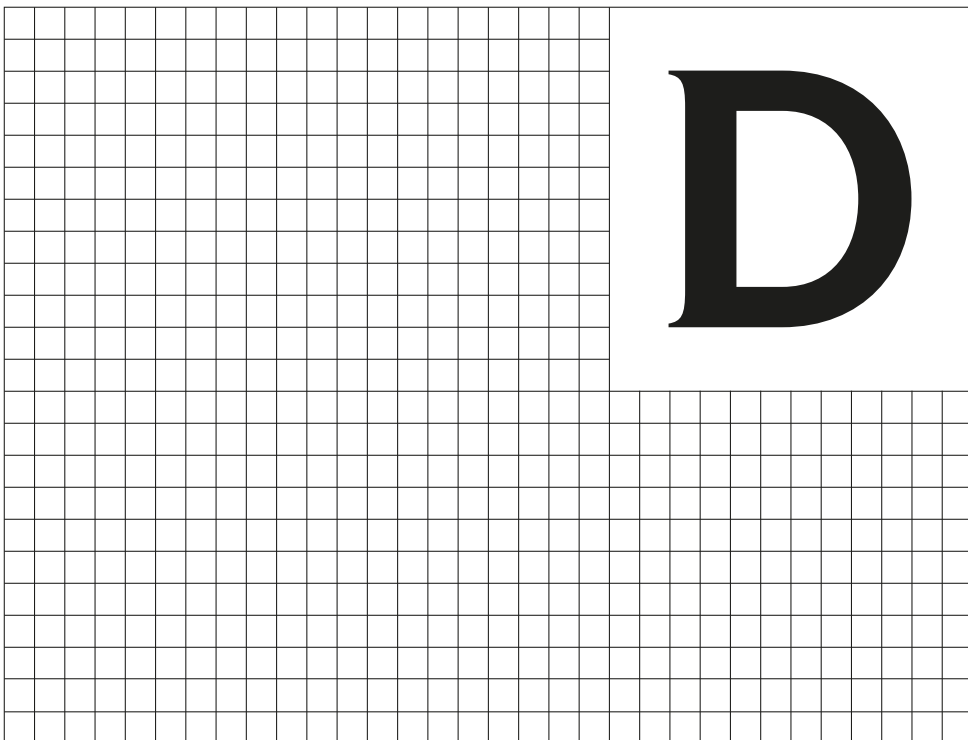
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Quatre éléments sont pris en compte par la commission internationale pour examiner votre candidature qui ne sera retenue que si votre dossier est complet :

- la qualité de votre portfolio,
- vos motivations,
- vos notes obtenues dans les années antérieures,
- vos compétences linguistiques.



direction des relations internationales

Au cours de votre mobilité, votre contact à l'école est la direction des relations internationales. Pendant votre séjour, nous resterons en contact avec vous.

Pour que nos conseils puissent être les plus personnalisés possibles, veuillez à répondre rapidement à nos demandes. Pensez à nous communiquer toute modification de votre adresse électronique et de votre RIB.

Odile Canale

*directrice des relations
internationales*

+33 (0)1 53 38 50 26

odile.canale@
paris-belleville.archi.fr

Anabel Mousset

*adjointe à la directrice,
responsable des étudiants
sortants*

+ 33 (0)1 53 38 50 27

anabel.mousset@
paris-belleville.archi.fr

Bianca Gonzalez

*responsable des étudiants
entrants*

+ 33 (0)1 53 38 50 28

bianca.gonzalez@
paris-belleville.archi.fr

Les écoles d'accueil demandent en général les documents (sauf la fiche de candidature) en version anglaise.

Il comprend plusieurs documents à fournir à la direction des relations internationales selon le calendrier suivant:

● avant le 3 décembre 2021:

- fiche de candidature qui vous sera envoyée après la réunion du 22 octobre 2021 par la direction des relations internationales,
- copie de votre carte nationale d'identité et de votre passeport,
- copie de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 du foyer fiscal dont vous dépendez (la plupart du temps celui de vos parents à moins que vous fassiez une déclaration en votre nom propre),
- copie de la notification de vos bourses sociales adressée par le Crous,
- relevé d'identité bancaire à votre nom et adresse lisible,
- lettre de motivation,
- curriculum-vitae: sur papier libre, il doit retracer votre parcours, votre niveau de connaissance linguistique et vos connaissances des outils informatiques,
- projet de contrat d'études.

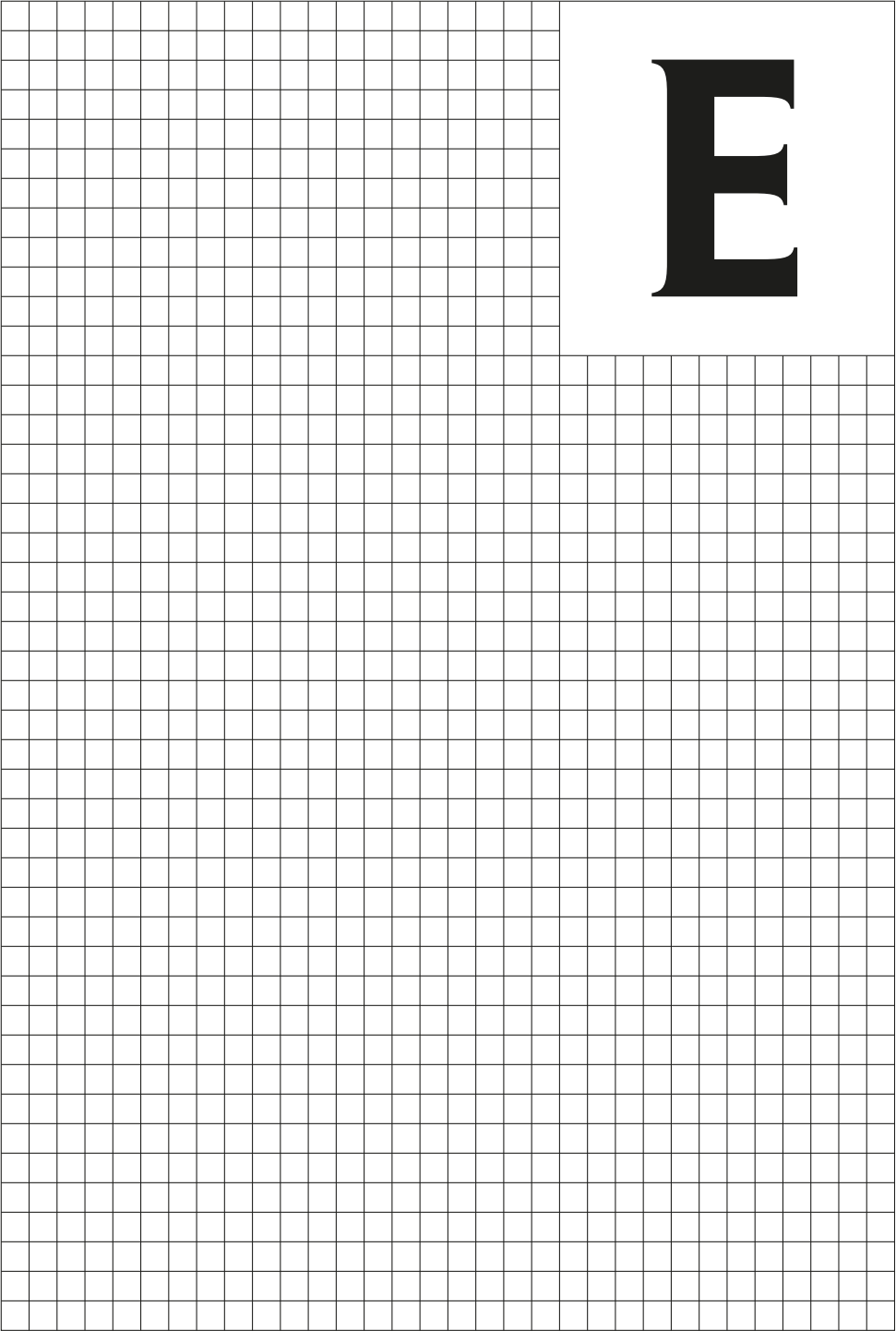
voir lettre de motivation p.30

voir contrat d'études p.15

● Avant le lundi 7 février 2022 à midi:

- portfolio,
- dernières notes du semestre
- tests de langue (si nécessaire).

voir portfolio p.39



E

Le principe est de rapporter 30 ECTS par semestre, 60 ECTS pour une année.

● Pour certaines universités un système d'équivalence a été mis au point par l'Énsa-PB et sera transmis aux étudiants concernés.

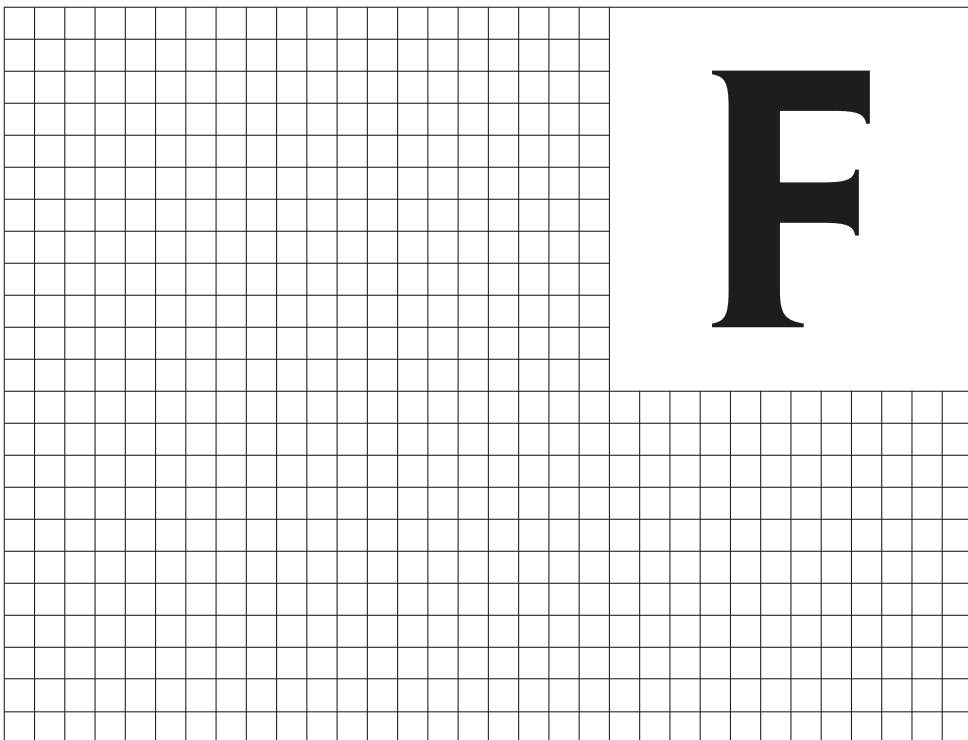
● Pour les autres universités n'ayant pas prévu d'équivalence avec le système ECTS, on se réfère au nombre d'heures de cours encadrés, suivis et validés par l'université partenaire.

Année	ECTS	Nombre d'heures encadrées
2 ^e année	60 ECTS	740 heures par an
3 ^e année	60 ECTS rapport d'études	620 heures par an + stage et rapport d'études
4 ^e année	60 ECTS + préparation du mémoire à distance	700 heures par an + préparation du mémoire à distance
5 ^e année 1 ^{er} semestre	30 ECTS + soutenance de mémoire sans comptabilisation d'ECTS	250 heures par semestre + soutenance de mémoire sans comptabilisation

Pour pouvoir partir en mobilité, vous devez avoir obtenu les 60 ECTS validant l'année universitaire précédente, ce qui implique d'avoir validé tous les studios.

Votre candidature sera examinée par les membres de la commission « International » de l'Énsa-PB. Les décisions prises après avis de cette commission sont souveraines et irrévocables. La sélection de l'Énsa-PB pour une destination ne préjuge pas de l'acceptation du dossier par l'école choisie, qui peut appliquer son propre système de sélection.





formalités administratives

Avant de partir, vous devez effectuer un certain nombre de formalités indispensables.

Papiers d'identité

Vérifiez à l'avance que vos papiers d'identité sont en cours de validité.

- Pour l'Union européenne, en principe, une carte nationale d'identité est suffisante.
- Pour les autres destinations, un passeport est généralement nécessaire.

Visas

Pour la plupart des pays extérieurs à l'Union européenne, un visa est nécessaire.

Selon votre destination, vous devez vous renseigner auprès de l'ambassade compétente ou sur son site internet. Là aussi, méfiez-vous, les formalités peuvent être plus ou moins longues, et même parfois pénibles. Ne vous y prenez pas au dernier moment !

voir également santé p.42

Sécurité sociale

Le régime étudiant de sécurité sociale a disparu au 31 août 2019.

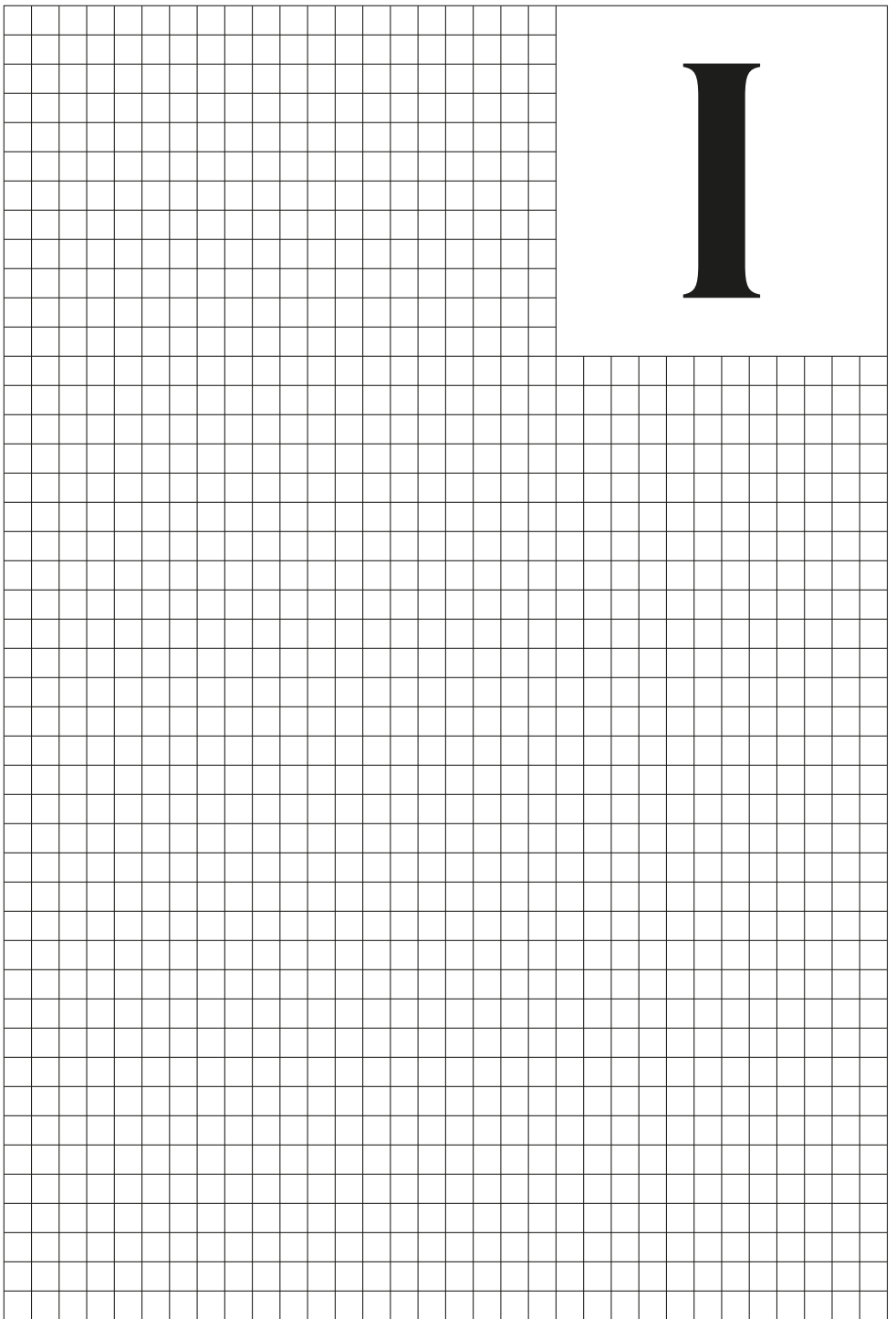
À cette date, tous les étudiants précédemment rattachés à une mutuelle étudiante pour leur sécurité sociale ont été automatiquement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de leur lieu d'habitation. Les mutuelles étudiantes, poursuivront, aux côtés de l'Assurance Maladie, leurs actions de prévention santé et continueront à proposer des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants.

Pensez à mettre à jour votre carte vitale et à ouvrir un compte « ameli » sur le site de l'assurance maladie en ligne (ameli.fr).

Quelle que soit votre destination, vous devrez bénéficier d'un niveau de couverture adéquat en matière de protection sociale, et de responsabilité civile pendant votre séjour à l'étranger.

Assurance responsabilité civile

Une assurance responsabilité civile est obligatoire dans tous les cas. Vous devez vous renseigner auprès de l'organisme assurant votre habitation principale. Les polices d'assurance comprennent en général une couverture responsabilité civile. Assurez-vous qu'elle vous couvre bien à l'étranger.



Inscription à l'Énsa-PB en période de mobilité

Avant votre inscription, vous devez obligatoirement vous acquitter de la contribution « Vie étudiante et de campus » (CVEC) en ligne.

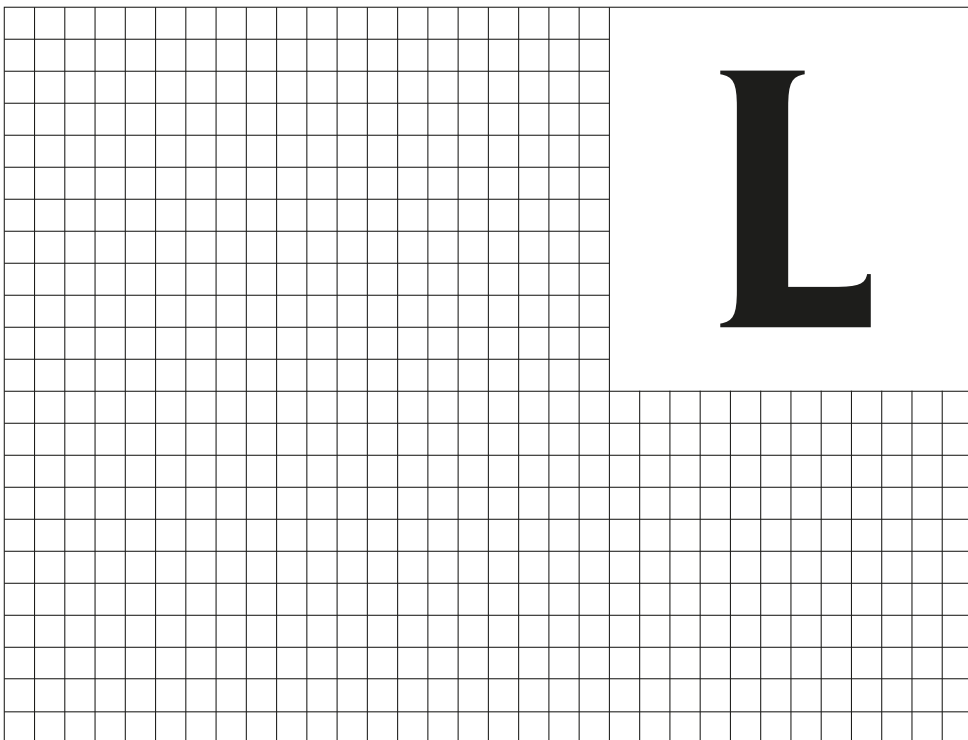
Quelle que soit votre destination, vous devez obligatoirement vous inscrire administrativement à l'Énsa-PB qui reste votre école, vous n'aurez pas à acquitter les droits d'inscription dans l'école partenaire. Les réinscriptions se font en ligne via le portail étudiant de Taïga au cours du mois de juillet et les premiers jours de septembre. Vous êtes donc invité à vous connecter à l'adresse suivante www.archi-étudiant.fr

Inscription dans l'école partenaire

Une fois votre candidature retenue par la commission « International », la direction des relations internationales (DRI) procède par mail à votre nomination auprès de l'école étrangère. Celle-ci prendra contact directement avec vous pour vous donner la procédure d'inscription. Vous pouvez également vous renseigner sur Internet.

Les inscriptions s'effectuant en ligne, il est important d'avertir la DRI lorsque vous aurez effectué la vôtre.

Lorsque vous recevez la lettre d'acceptation de l'école étrangère, vous devez en transmettre impérativement une copie à la direction des relations internationales.



langues

La maîtrise de la langue du pays d'accueil est un facteur important de réussite et peut être un critère de choix.

Cours de langues

Les niveaux de langue requis par certaines universités sont présentés dans la liste des partenariats Erasmus+. D'une façon générale, pensez à anticiper votre inscription à des cours de langues.

Les cours de langue que nous vous conseillons de prendre seront validés à concurrence de 4 ECTS maximum par mobilité, quelle que soit sa durée, et devront figurer sur le relevé de notes.

Un intensif de langue est susceptible de vous être proposé par l'Énsa-PB, en allemand, espagnol, italien et portugais, en amont de votre mobilité.

La direction des relations internationales vous tiendra informés après la sélection des candidatures.

À Paris, vous pouvez suivre des cours de langues auprès :
— des Instituts culturels des pays concernés : <https://www.ficep.info>
— de la Mairie de Paris. Consulter le site internet : <http://www.paris.fr>

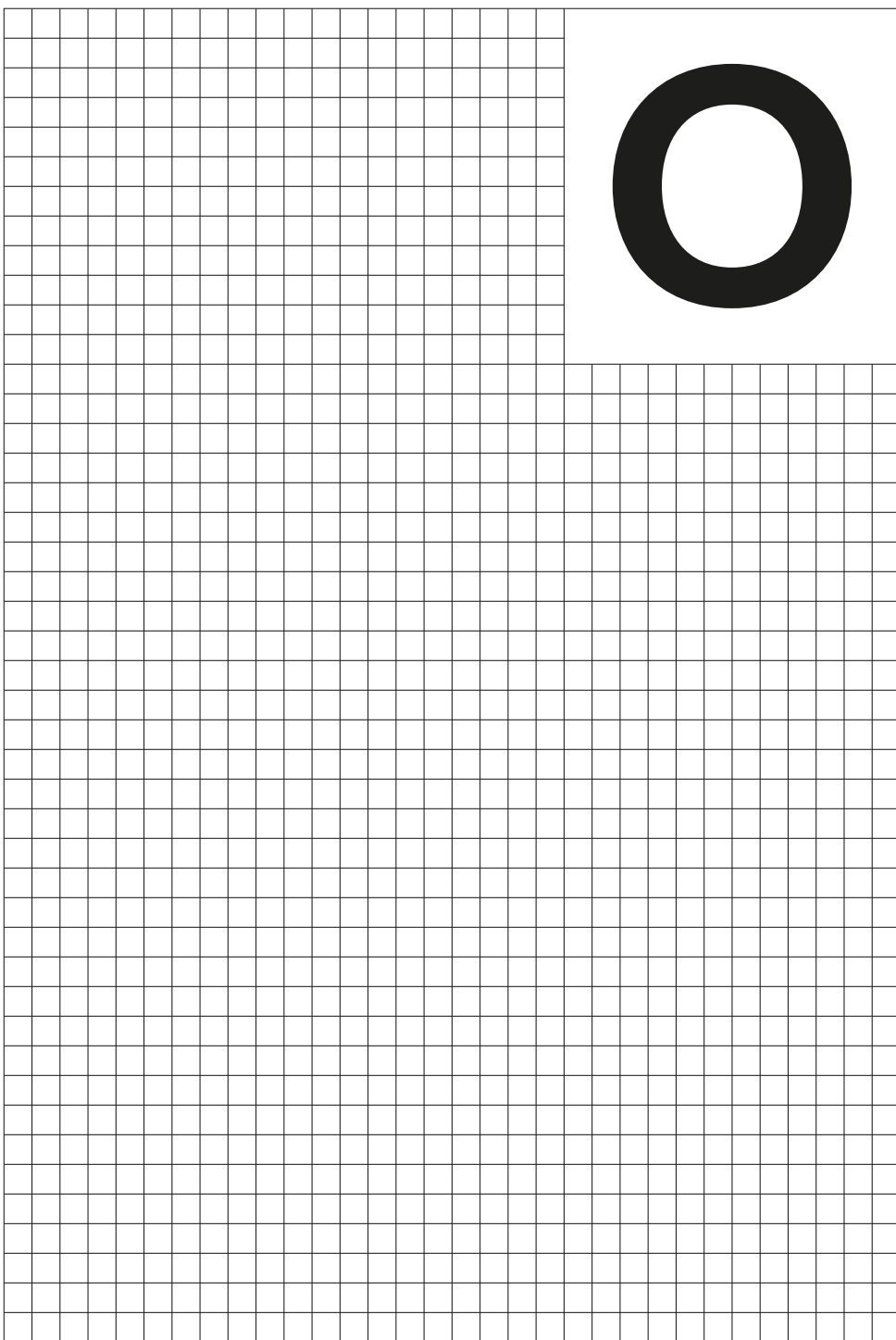
Test de langues

- Pour les destinations du programme Erasmus + :
 - une fois votre destination connue, et avant le départ en mobilité, vous devez passer un test de langue sur la plateforme Online Linguistic Support (OLS). À l'issue de ce test, en fonction des résultats que vous aurez obtenus, il pourra vous être alloué une licence de cours.
 - À l'issue de votre mobilité, vous devrez participer obligatoirement à un test final de langue en ligne sur la plateforme OLS.
- Pour les destinations requérant un niveau certifié de langue, vous devrez effectuer les tests de langue en amont de votre candidature.

L lettre de motivation

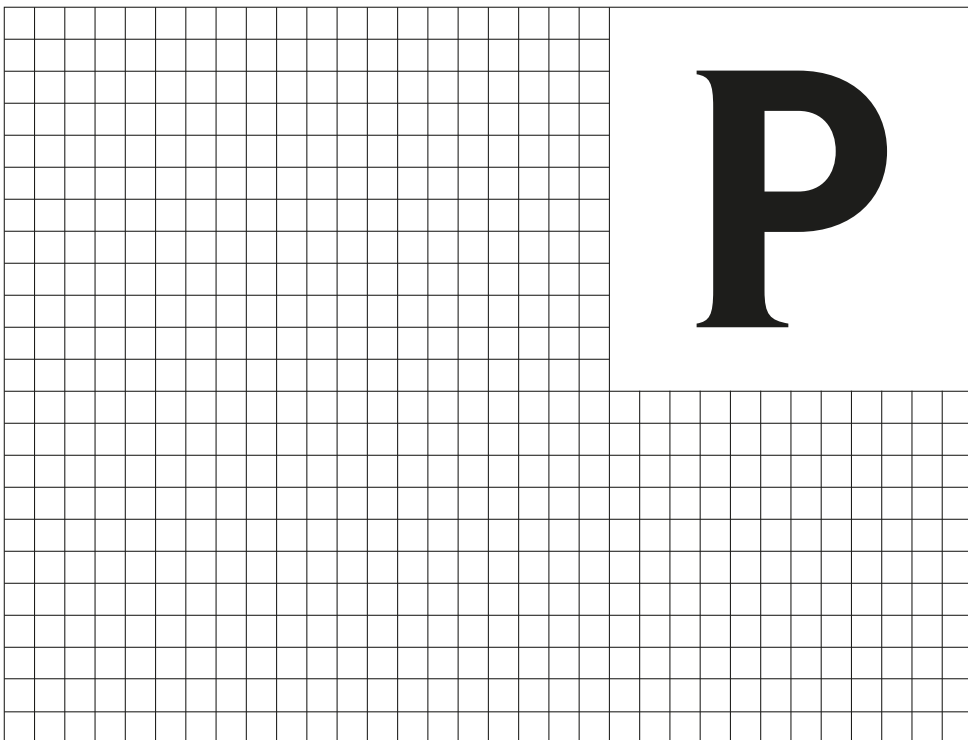
Elle est une pièce essentielle de votre dossier. Elle doit :

- s'adresser aux membres de la commission qui sélectionne votre dossier,
- être rédigée en français (une seule lettre pour les trois choix),
- expliquer les motivations de votre souhait de partir en mobilité. Elles peuvent être d'ordre culturel, pédagogique et éventuellement linguistique.
- Préciser les raisons qui ont motivé le choix de vos 3 destinations. Prendre connaissance du contenu pédagogique des programmes des écoles dans lesquelles vous souhaitez étudier peut vous aider.



Pour les étudiants en mobilité Erasmus, le paiement du dernier versement de l'aide financière Erasmus + ne s'effectuera qu'à certaines conditions.

- Compléter et soumettre un rapport du participant en ligne après une période de mobilité, dans un délai de 30 jours calendaires suivant la réception de la notification invitant à le faire.
- Réaliser le second test de langue à l'issue de votre mobilité.
- Pour valider vos crédits vous devrez nous faire parvenir un dossier de retour de mobilité qui vous sera adressé par voie électronique avant la fin de votre mobilité.
- Les documents suivants doivent être déposés sur le lien qui vous sera envoyé:
 - la fiche enseignements,
 - la fiche vie quotidienne,
 - le récapitulatif des enseignements validés, signé,
 - le rapport de mobilité relatant votre expérience à l'étranger,
 - une planche en format A1 en PDF.
- Vous devrez enfin être présent lors de l'inauguration de l'exposition organisée tout début de novembre par l'École présentant les travaux des étudiants revenus de mobilité.
- Par ailleurs, il vous est demandé d'être personne référente pour les étudiants étrangers issus de l'école dans laquelle vous avez effectué votre mobilité.



partenariats

-
- Liste des universités partenaires dans le cadre d'Erasmus +
 - Liste des universités partenaires hors Erasmus +

P partenariats Erasmus +

		année conseillée	niveau de langues	points d'attention	nb de places	durée en mois
Allemagne						
Berlin	Université technique de Berlin Technische Universität Berlin		allemand – B1 (-3 ans) certification*	2	10	
Bochum	Université de sciences appliquées de Bochum Hochschule Bochum		allemand-anglais B1	3	5	
Dresde	Université technique de Dresde Technische universität Dresden		allemand – B1 (-3 ans) certification*	2	10	
Hambourg	Université Hafencity de Hambourg HafenCity Universität Hamburg		allemand – A2 (-3 ans) certification	2	10	
Stuttgart	Université de Stuttgart Universität Stuttgart		allemand – B1 anglais – B2	3	10	
Autriche						
Graz	Université technique de Graz Technische universität Graz		bon niveau en allemand/ anglais – B2	1	9	
Belgique						
Anvers	Université d'Anvers Universiteit Antwerpen	M1	anglais – B2 TOELF 79/80 IELTS 6.5 année complète	2	10	
Bruxelles	Université catholique de Louvain (Bruxelles, Liège,Tournai)		français	2	9	
Bulgarie						
Sofia	Université d'architecture / Universitet po arhitektura, Stroitelstvo i Geodezia		anglais	2	9	
Danemark						
Aarhus	Université d'Aarhus Aarhus School of architecture		anglais – B1	2	9	
Espagne						
Alicante	Université d'Alicante Universidad de Alicante		espagnol – B1	2	10	
Barcelone	Université polytechnique de Catalogne Universitat Politècnica de Catalunya (UPC)		espagnol – B1 année complète	4	10	
Madrid	Université polytechnique de Madrid Universidad Politécnica de Madrid		espagnol – A2	3	10	
Madrid	Université d'Alcala / Universidad de Alcala		espagnol – A2	2	9	
San Sebastian	Université du pays basque Universidad del país Vasco		espagnol – A2	3	10	
Séville	Université de Séville Universidad de Sevilla		espagnol – B1 certification*	2	10	
Valladolid	Université de Valladolid Universidad de Valladolid		espagnol – B1	1	10	

		année conseillée	niveau de langues	points d'attention	nb de places	durée en mois
Finlande						
Helsinki	Université d'Aalto Aalto-yliopisto	M	anglais – B2 certification	1	10	
Grèce						
Athènes	Université technique nationale d'Athènes National technical university of Athens (NTUA)	M	anglais – B1	1	9	
Irlande						
Dublin	Collège universitaire de Dubin University college Dublin	M	anglais – B1 certification	R	2	10
Limerick	Université de Limerick University of Limerick		anglais – B2	2	10	
Italie						
Bari	Polytechnique de Bari / Politecnico di Bari		italien	1	10	
Florence	Université de Florence Università degli Studi di Firenze		italien – B1 certification *	2	10	
Gênes	Université de Gênes Università degli Studi di Genova		italien	1	10	
Milan	Polytechnique de Milan Politecnico di Milano	M	italien B1 et anglais B2	2	10	
Pescara	Université d'architecture Gabriele d'Annunzio Facoltà d'Architettura «Gabriele d'Annunzio»		italien	1	10	
Rome	Université de Rome Tre Università degli Studi Roma Tre		italien – B1 certification * anglais – B1	3	10	
Rome	Université de Rome «La Sapienza» Università degli Studi di Roma «la Sapienza»		italien	2	9	
Sassari	Université de Sassari / University of Sassari		italien	1	9	
Turin	Polytechnique de Turin Politecnico di Torino		italien – B1 anglais – B1 IELTS 5 – certification	2	10	
Venise	Université de l'institut universitaire d'architecture de Venise Università di Venezia (IUAV)		italien – B1 anglais – B1	3	10	
Norvège						
Oslo	École d'architecture et de design d'Oslo Arkitektur - OG Desigogsolen oslo (AHO)	M	anglais – TOELF* (80 points)	2	10	
Trondheim	Université norvégienne de science et de technologie Norges teknisk-naturvitenskaplige universitet (NTNU)	M	anglais – B1 TOELF/IELTS (90 points/6.5)	2	10	

partenariats Erasmus + (suite)

		année conseillée	niveau de langues	points d'attention nb de places durée en mois
Pays-Bas				
Delft	Université technique de Delft Technische universiteit Delft	M	anglais – TOELF * (90 points)	4 5 1 ^{er} sem
Pologne				
Cracovie	Université technique de Cracovie Politechnika Krakowska		anglais	2 10
Portugal				
Lisbonne	Université de Lisbonne Universidade tecnica de Lisboa		portugais	1 10
Porto	Université de Porto / Universidade do Porto		portugais – A2	3 10 1 an obligatoire
République Tchèque				
Prague	Université technique de Prague Czech technical University in Prague	M	anglais – B2 certification	1 10
Roumanie				
Bucarest	Université d'architecture et d'urbanisme de Bucarest « Ion Mincu »		anglais	2 10
Cluj - Na - poca	Université technique de Cluj Napoca Universitatea Tehnica din Cluj-Napoca		anglais	2 10
Royaume-Uni				
Cardiff	École d'architecture Galloise Welsh school of Architecture	L3	anglais – B1	2 10
Glasgow	École d'art de Glasgow The Glasgow school of Art	L3	anglais – B2	1 9
Oxford	Université d'Oxford Brookes Oxford Brookes University	L3	anglais IELTS * (6.0 lecture, 5.5 écoute et conversation)	2 8
Suède				
Göteborg	Institut de technologie de Chalmers Chalmers university of technology	M	anglais – B1	2 10
Stockholm	Institut royal de technologie Kungliga tekniska Högskolan (KTH)	M	anglais – B1	3 10
Turquie				
Ankara	Université technique du Moyen Orient Orta Dogu teknik universitesi		anglais	1 9
Bursa	Université Uludag / Uludag universitesi		anglais	1 10
Istanbul	Université des Beaux arts Mimar Sinan Mimar Sinan Güzel Sanatlar universtesi		anglais	2 10

		année conseillée	niveau de langues	points d'attention	nb de places	durée en mois
Argentine – départ décalé						
La Plata	Université nationale de La Plata Universidad Nacional de La Plata		espagnol	2	9	
Australie – départ décalé						
Sydney	The University of Sydney		anglais – C1/C2 IELTS 6,5 – TOEFL 85	2	10	
Brésil – départ décalé						
Rio	Université fédérale de Rio de Janeiro Universidade Federal do Rio de Janeiro		portugais	2	9	
Salvador	Faculté d'architecture		portugais – B1 certification	2	9	
Sao Paulo	Université de Sao Paulo Universidade de Sao Paulo		portugais	3	9	
Canada						
Montréal	Université du Québec à Montréal		français	2	9	
Montréal	Université de Mc Gill / Mc Gill university		anglais	2	9	
Montréal	Université de Montréal		français	2	9	
Toronto	Université de Toronto / University of Toronto		anglais	R 2	9	
Chili – départ décalé						
Santiago	Université du Chili / Universidad de Chile		espagnol	4	9	
Corée du sud – départ décalé possible						
Séoul	Université Hanyang Hanyang University	M	anglais – B1 TOEIC 785 – IELTS 5.5	3	9	
Séoul	Université de Kyung Hee Kyung Hee University		anglais – TOEFL 82 IELTS 6,5 – TOEIC 730	2	9	
États-Unis						
Austin	Université d'Austin au Texas Austin school of architecture		anglais – TOEFL * (90 points)	F 2	5 1 ^{er} sem	
Inde						
Ahmedabad	Centre de planification environnementale et Université technologique CEPT University	M	anglais	1	8	
Israël						
Jérusalem	Académie des arts et du design de Bezalel The Bezalel academy of arts and design		anglais	2	9	

partenariats hors Erasmus + (suite)

		année conseillée	niveau de langues	points d'attention	nb de places	durée en mois
Japon – départ décalé possible						
Tokyo	Université des Sciences de Tokyo Tokyo University of science (TUS)	M	anglais – B2 notions de Japonais	R	3	9
Tokyo	Institut de technologie de Shibaura Shibaura institute of technology	M	anglais – TOEIC * (90 points) notions de japonais	R F	6	9
Liban						
Beyrouth	Académie libanaise des Beaux-Arts		français		2	9
Mexique						
Mexico	Université nationale autonome de Mexico		espagnol – B1		4	9
Pérou – départ décalé						
Lima	Université catholique du Pérou La Pontificia universidad católica del Perú		espagnol – B2		2	9
Suisse						
Berne	Haute école spécialisée bernoise	M	allemand/anglais		2	10
Genève / Fribourg	Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture	M	français		2	10
Lausanne	École polytechnique fédérale de Lausanne		français		2	10
Mendrisio	Université de la Suisse italienne Università della Svizzera italiana		italien / anglais	F	2	10
Muttenz / Bâle	Grande école d'architecture, de construction et de géomatique Hochschule für Architektur, Bau und Geomatik	L3	allemand		1	10
Taiwan – départ décalé						
Tapei	Université nationale de technologie de Taipei National Taipei University of Technology		anglais		2	9
Thaïlande						
Bangkok	Université de Chulalongkorn Chulalongkorn University		anglais – TOELF * (90 points)		4	9

*certification: justificatif par une institution ou par un professeur.

R : recommandations

F : aspects financiers

Remarque: les informations relatives au niveau de langue, ainsi que les lettres de recommandation auprès des enseignants sont à vérifier sur le site des écoles car susceptibles de modification.

Il s'agit d'un document de communication portant sur votre travail universitaire et votre parcours personnel. Sa présentation est très importante mais doit rester simple. Il doit :

- obligatoirement être de format A4 sur support papier souple,
- faire l'objet d'une mise en page informatique afin de constituer le début d'un « book » qui sera complété par la suite,
- être très lisible avec une mise en page soignée : typographie, codification, texte...,
- les documents scannés et réduits doivent être de bonne qualité afin qu'ils soient compréhensibles.

Réaliser ce portfolio s'apparente à un projet. Il n'est pas inutile de faire des essais et de se documenter... Un texte introductif peut être utile ainsi qu'un sommaire. C'est également l'occasion, à la fois objective et subjective, d'effectuer un bilan sur votre conception de l'architecture et sur votre relation à l'architecture.

Ce portfolio doit rendre compte de votre personnalité et de votre parcours pédagogique. Il doit s'appuyer sur :

- des travaux réalisés dans le cadre des enseignements de l'école :
 - principalement les travaux concernant le projet d'architecture et sa mise en forme,
 - des études menées dans d'autres champs, sous forme analytique, graphique ou textuelle. Par exemple, une analyse constructive peut rendre compte d'une démarche intéressante tout comme un texte synthétique produit dans le domaine des sciences humaines ;
 - des travaux d'art plastiques, etc.

- Des travaux annexes menés en parallèle ou précédant l'engagement universitaire. Ils doivent être mis en relation avec le champ architectural. Par exemple, une pratique de la photographie, de la peinture, du dessin, du relevé, des approches ethnographiques, des voyages, des engagements sociaux ou associatifs... peuvent, à condition de les relier à l'architecture, figurer de façon complémentaire dans votre portfolio.

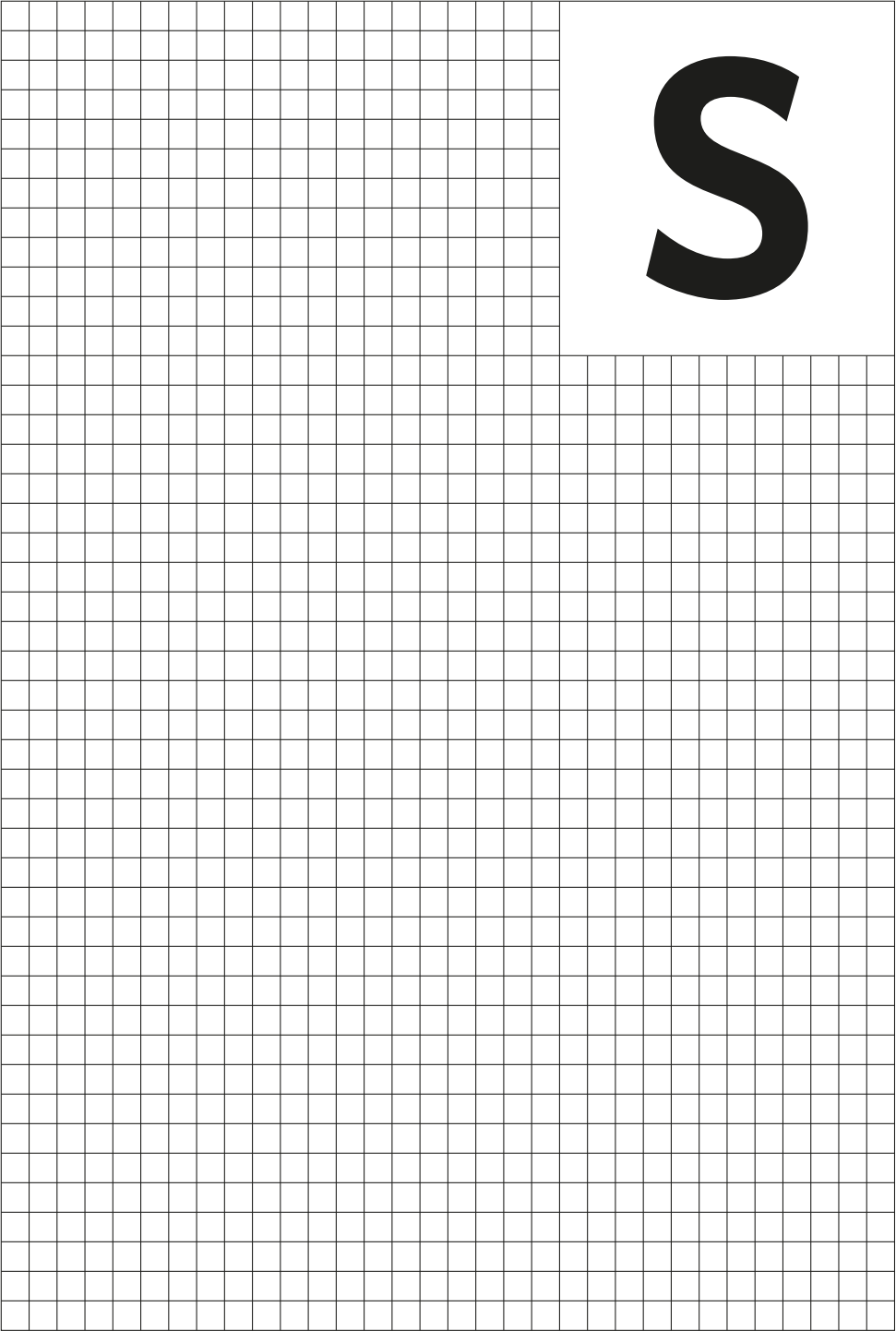
● **Des stages ou des expériences professionnelles diverses**

Des documents montrant un investissement personnel dans la dimension pratique des métiers de l'architecture peuvent fournir le support d'une présentation personnelle: chantiers, encadrement pédagogique, animation culturelle, une expérience de guide dans le bâtiment, en agence, etc.

Il ne s'agit pas de dire que vous avez exercé telle ou telle activité de telle date à telle date, mais de rendre compte d'un intérêt, de montrer comment vous avez exercé votre regard, comment vous avez compris ou dépassé les enjeux de ce que vous aviez à faire, quelle est votre approche de l'architecture.

● **Sur des travaux d'écriture ou de lecture**

De courts textes rédigés personnellement, des extraits de textes qui vous ont marqués peuvent figurer dans votre dossier. Ils servent à expliquer votre démarche au lecteur, à faire comprendre les matériaux extérieurs sur lesquels s'appuient votre pensée. Vous pouvez utilement croiser texte et image dans une recherche de sens et d'explication.



S

voir également
covid-19 p.17
sécurité sociale p.26

Lorsque votre mobilité se déroule dans un pays membre de l'Espace économique européen, vous êtes couvert par votre régime de sécurité sociale, pour la prise en charge des soins imprévus et médicalement nécessaires. Pour ce faire, vous devrez impérativement demander auprès de votre organisme d'assurance-maladie, avant votre départ en mobilité, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Vous devrez fournir une copie de cette carte lors de la signature du contrat de mobilité. Une copie devra également être présentée à votre université d'accueil.

Lorsque votre mobilité se déroule dans un pays non-membre de l'Espace économique européen, si vous êtes amené à engager des frais de santé à l'étranger, vous pourrez être remboursé auprès de la mutuelle qui vous tient lieu de Caisse de Sécurité Sociale étudiante, au retour et sur présentation des justificatifs. Le remboursement se fera alors sur la base des tarifs de soins français, des écarts importants pouvant exister.

Pour le Québec, il faut vous procurer le formulaire SE 401 Q 106 sur Internet. Lorsque vous l'aurez complété vous devrez le faire signer par la direction des relations internationales et le transmettre à votre caisse d'assurance-maladie.

Si vous n'avez pas la nationalité française, vous devez impérativement souscrire au régime étudiant québécois en arrivant sur place.

Assurance santé complémentaire

Lors d'un rapatriement ou d'une intervention médicale spécifique, la couverture assurance maladie peut s'avérer insuffisante. Une assurance santé complémentaire spécifique (souvent appelée « pack international »), valable pour le pays et la durée de la mobilité, auprès de l'organisme de votre choix (mutuelle étudiante, mutuelle des parents, compagnie privée ad hoc) peut s'avérer fort utile, vous êtes donc invité à contacter votre mutuelle pour en contracter une.

Ministère des affaires étrangères
[www.diplomatie.gouv.fr/fr/
conseils-aux-voyageurs/conseils-
par-pays-destination/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/)

Conditions sanitaires d'entrée dans le pays de mobilité
Il vous appartient de vous informer sur les conditions d'entrée spécifiques du pays de mobilité.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires par pays sur le site du ministère des affaires étrangères : diplomatie.gouv.fr

Covid-19

Pour connaître la situation sanitaire dans les pays d'accueil, consulter le site du ministère des affaires étrangères.

Vaccinations

Pour certaines destinations, des vaccins spéciaux peuvent être nécessaires. Renseignez-vous auprès de l'Institut Pasteur (tél. : 01 45 68 80 00).

Institut Pasteur

<https://pasteur-lille.fr/centre-prevention-sante-longevite/vaccins-et-voyages/>

sécurité

S

Nous vous conseillons de vous inscrire sur Ariane : portail sur le site France Diplomatie qui permet à tout ressortissant français, lors d'un voyage de se signaler gratuitement et facilement auprès du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Une fois ses données saisies, le voyageur reçoit des recommandations de sécurité par SMS ou courriel et est contacté en cas de crise.

France Diplomatie

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Le portail Ariane a vocation à :

- recenser, en situation de crise, les Français déclarés présents dans la zone touchée ;
- informer les ressortissants en les appelant directement ou par SMS ;
- prévenir en cas d'urgence la personne de confiance, désignée par l'utilisateur, afin de donner, d'obtenir ou de recouper les informations relatives au voyageur.

stage mobilité Erasmus +

Durée : de 2 mois à 12 mois.

Montant de la bourse de stage Erasmus + : entre 320 € et 420 € par mois (versé sur une durée limitée).

La mobilité peut s'effectuer sous la forme d'un stage dans une entreprise dans un pays de l'Union européenne et de l'espace économique européen.

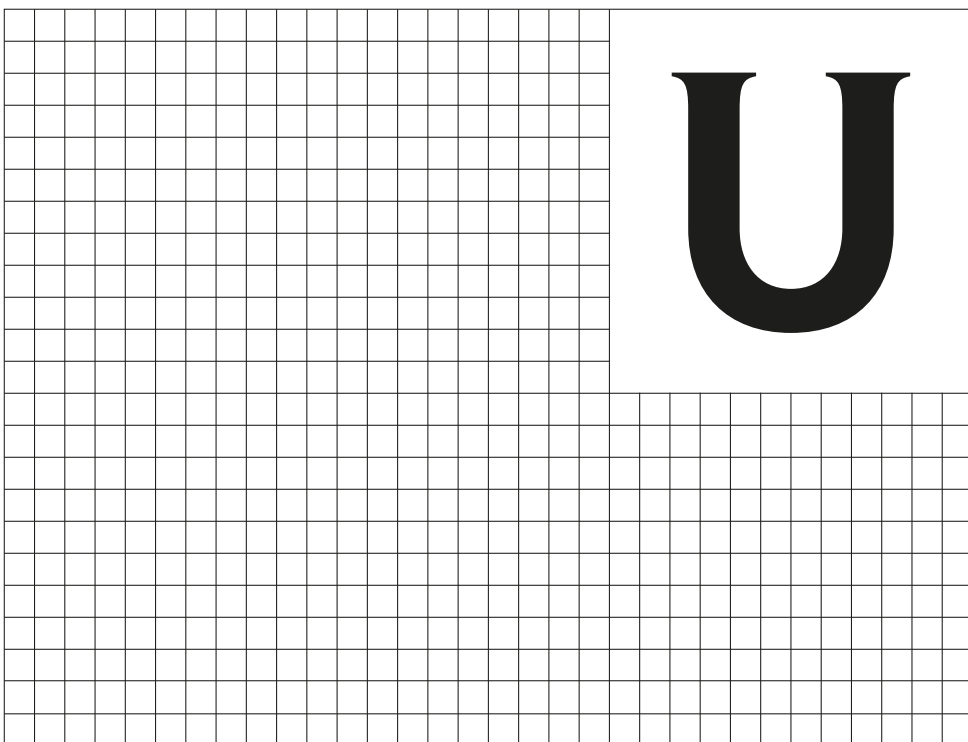
Une seule mobilité de stage Erasmus + est réalisable dans le parcours de l'étudiant.

Une mobilité d'études et de stage peuvent se cumuler, mais ne peuvent excéder 12 mois maximum par cycle d'étude.

Modalités : transmettre un dossier de candidature auprès de la direction des relations internationales 3 mois à l'avance, composé des éléments suivants :

- une lettre de motivation,
- la convention avec l'entreprise (mentionnant notamment la période de stage), visée par la direction des études
- le contrat de mobilité de stage visé par la direction des relations internationales.

Votre dossier sera soumis pour avis à la commission internationale.



union européenne

Les pays qui font partie du programme Erasmus + sont les 27 pays de l'Union européenne actuelle (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, France, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) auxquels il faut ajouter les trois pays de l'Espace Économique Européen (Islande, Lichtenstein, Norvège) ainsi que deux pays en procédure d'adhésion à l'Union Européenne (Turquie et Macédoine du Nord).



annexes



Visite de l'école organisée par Bellasso pour les étudiants accueillis en mobilité

liste des contacts

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2018-2019

Allemagne	Berlin	Pagneux Mathilde
Allemagne	Berlin	Salaun Clara
Allemagne	Hambourg	Bregant-Belin Eloïse
Argentine	La Plata	Binder Camille
Argentine	La Plata	Prieur de la Comble Anne
Autriche	Graz	Laloge Vincent
Brésil	Rio	Cacheux Paul
Brésil	Salvador de Bahia	Dieulesaint Alice
Brésil	Salvador de Bahia	Prouvoyeur Lucille
Brésil	Sao Paulo	Castan Alexandre
Brésil	Sao Paulo	Javellaud Alexandra
Brésil	Rio	Legros Tanguy
Brésil	Sao Paulo	Vouin Camille
Canada	Montréal/McGill	Laurent Loan
Canada	Montréal/McGill	Lefebvre Mariwenn
Canada	Montréal/UDM	Jarry Louis
Canada	Montréal/UDM	Leray Manon
Canada	Montréal/UQAM	Masson Cloé
Canada	Montréal/UQAM	Pronzola Débora
Chili	Santiago	Aguillon Maurine
Chili	Santiago	Dauce Bruno
Chili	Santiago	Lepilleur Philippe
Chili	Santiago	Tsioutsoulis Filippou
Corée du Sud	Séoul	Ali Donia
Corée du Sud	Séoul	Lamagnere Maylis
Espagne	Barcelone	Francu Adriana Catalina
Espagne	Madrid	Benicourt Antoine
Espagne	Barcelone	Braghini Théo
États-Unis	Austin	Chanthaphasouk Vissa
États-Unis	Austin	Spitzer Alice
Finlande	Helsinki	Nouvet Alice
Grèce	Athènes	Geoffroid Antoine
Inde	Ahmedabad	Aubry Lisa
Irlande	Dublin	Carrara Léna

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2018-2019

Irlande	Dublin	Ricci Louis
Irlande	Limerick	Fatmi Imane
Irlande	Limerick	Kerdraon Hélène
Irlande	Limerick	Scherer Manon
Israël	Jérusalem	Reinbold Charlotte
Italie	Florence	Tondellier Éloïse
Italie	Florence	Dutour Romane
Italie	Milan	Goudchaux Colombe
Italie	Rome/La Sapienza	Gatto Martin
Italie	Rome/La Sapienza	Ognianova Elitsa
Italie	Rome/Roma Tre	Esperanca Dos Santos Faustino Anna
Italie	Rome/Roma Tre	Frasca Clara
Italie	Rome/Roma Tre	Pascarella Claudia
Italie	Venise	Villette Adrienne
Japon	Tokyo	Feugas Léo
Japon	Tokyo	Laalj Meryem
Japon	Tokyo	Royer Maxime
Liban	Beyrouth	Doisy Florette
Liban	Beyrouth	Roth Rosanna
Mexique	Mexico	Brenier Selma
Mexique	Mexico	Meksvanh Cléa
Mexique	Mexico	Parmiani Léa
Mexique	Mexico	Vanpeene Jeanne
Norvège	Oslo	Barouh Thomas
Norvège	Oslo	Deslandes Rose
Norvège	Trondheim	Aubriot Bérénice
Norvège	Trondheim	Bourgarel Bertille
Pays-Bas	Delft	Andreadis Iris
Pays-Bas	Delft	Kim Sangkyun
Portugal	Lisboa	Alard Laurine
Portugal	Lisboa	Batal Sandra
Portugal	Porto	Darmon Chloé
Portugal	Porto	Pelli Anna
République Tchèque	Prague	Ouvrard Camille

liste des contacts (suite)

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2018-2019

Royaume-Uni	Cardiff	Bossey Juliette
Royaume-Uni	Cardiff	Cahu Maxime
Royaume-Uni	Glasgow	Eko Ebongue Stephen
Royaume-Uni	Oxford	Galletti Olmo
Royaume-Uni	Oxford	Johnson Marianne
Suède	Göteborg	Jeanet Elioth
Suède	Göteborg	Limelette Daphné
Suède	Stockholm	Guinamard Constance
Suède	Stockholm	Jacqmin Léonie
Suède	Stockholm	le Breton Aymeric
Suisse	Genève/Fribourg	Chomaz Lucile
Suisse	Lausanne	Clochet Jean-Baptiste
Suisse	Lausanne	Teyssiere-Van Hoegaerden Luc
Suisse	Mendrisio	Cousy Nina
Suisse	Mendrisio	de Zuttere Thibaud
Suisse	Mendrisio	Rolin Côme
Taïwan	Tapei	Frenkiel Jean-Baptiste
Taïwan	Tapei	Lechevallier Vincent
Thaïlande	Bangkok	Desvallées Capucine
Thaïlande	Bangkok	Houhou Justine
Thaïlande	Bangkok	Moreau Sophie

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2019-2020

Allemagne	Berlin	Escaravage Guillaume
Allemagne	Hambourg	Ronsin Lorenzo
Allemagne	Stuttgart	Roy Alice
Allemagne	Berlin	Verdier Emma
Belgique	Bruxelles	Mercier Guillaume
Canada	UQAM	Bessis Mattias
Canada	UDM	Caviglioli Elise
Canada	Mc Gill	Hamet Pauline
Canada	UQAM	Heude Theo
Canada	UDM	Turpin Joséphine
Canada	Mc Gill	Vialle Solène
Chili	Santiago	Batal Sandra
Corée du sud	Hanyang	Chobert-Passot Prève
Corée du sud	Kyung Hee	Coulon Julia
Corée du sud	Hanyang	Danisman Medya
Corée du sud	Hanyang	Lakhdar Kenza
Danemark	Aarhus	Duwarnell Elodie
Danemark	Aarhus	Jalil Kinefuchi Amine
Espagne	Barcelone	Andre Evana
Espagne	Barcelone	Barbe Aklyd
Espagne	Madrid/Alcala	Buchet-Couzy Alix
Espagne	Madrid	Colichet Gaëlle
Espagne	Séville	de Jonge Micky
Espagne	Barcelone	Harou Maud
Espagne	Madrid	Laborde Pauline
Espagne	Barcelone	Lattes Léa
Espagne	Madrid/Alcala	Palomo Vinuesa Steeve
Espagne	Madrid	Talarico Emma
États-Unis	Austin	Schaeffer Tristan
Grèce	Athènes	Marcenac Jean-Baptiste
Irlande	Dublin	Charon Louis
Irlande	Limerick	Garnier Jean
Irlande	Limerick	Pauchet Emma
Italie	Roma Tre	Boglo Loick
Italie	Roma Tre	Bozzi Matteo
Italie	Florence	Guegan Berenice
Italie	Florence	Lelieur Noa

liste des contacts (suite)

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2019-2020

Italie	Milan	Meyer-Bertola Flavie
Italie	Venise	Seide Léa
Italie	Milan	Vallery Simon
Italie	Roma Tre	Zidna Amel
Japon	Tokyo-TUS	Gracia Lili
Japon	Tokyo-TUS	Roger Paul
Japon	Tokyo-TUS	Vaz Machado Corentin
Mexique	Mexico	Chappatte Paul
Mexique	Mexico	Pigeon Lea
Mexique	Mexico	Schwartz Juliette
Norvège	Oslo	Blancardi Eudine
Norvège	Oslo	Blanchard Félix
Norvège	Trondheim	Defenin Camille
Norvège	Trondheim	Vendrome Jeanne
Pays-Bas	Delft	Azoulay Ugo
Pays-Bas	Delft	Rouibah Sherazade
Portugal	Porto	Abdallah-Rudelle Mathias
Portugal	Porto	Carreira Marques Micaela
Portugal	Lisbonne	Domingues Angélique
Portugal	Porto	Skrzypczak Lucie
République tchèque	Prague	Bellanger Clément
Royaume-Uni	Cardiff	de Geoffroy Clémentine
Royaume-Uni	Glasgow	Delaunay Claire
Royaume-Uni	Oxford	Florentin Hugo
Royaume-Uni	Cardiff	Serrie Morgane
Suède	Stockholm	Fabre Elodie
Suède	Stockholm	Guyard Agathe
Suède	Göteborg	Kestelyn Maëlie
Suède	Göteborg	Lafage Louise
Suède	Stockholm	Wagner Candice
Suisse	Mendrisio	Amalou - Yezli Lounes
Suisse	Lausanne	Bleriot Mathieu
Suisse	Lausanne	Ferrand Basil
Suisse	Mendrisio	Quenet Soline
Taïwan	Tapei	Ropert Dan
Thaïlande	Bangkok	Ben Hamed Maher
Thaïlande	Bangkok	Lichtlé Adrien
Thaïlande	Bangkok	Lozach Laurie

Étudiants de l'Énsa-PB partis en mobilité en 2020-2021

Allemagne	Berlin	Lebaudy Adèle
Espagne	Madrid	Rapin Adèle
Espagne	Madrid	Seynave Anna
Finlande	Helsinki	Lecerf Louise
Grèce	Athènes	Rémusat Louise
Italie	Milan	Trémolières Marie
Italie	Rome	Dubaile Lena
Italie	Rome	Lefranc Sixtine
Italie	Rome	el Bouchikhi Samir
Italie	Rome	Jacobs Seraphine
Japon	Tokyo, SIT	Revon Mattéo
Norvège	Oslo	Meyer-Hilfiger Eve
Suède	Göteborg	Reisse Julie
Suisse	Lausanne	Goetschy Iliana
Suisse	Lausanne	Fortecoëf Milan
Suisse	Mendrisio	Kim Jaíyoon
Suisse	Mendrisio	Labouré Elsa

liste des contacts (suite)

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB en 2020-2021

Allemagne	Berlin	Quante Marie
Allemagne	Dresde	Salardini Paniz
Allemagne	Stuttgart	Cing Deih Sian Helena
Belgique	Anvers/Universiteit antwerpen	Kerkhofs Ilke
Belgique	Anvers/Universiteit antwerpen	Verheyden Felix
Belgique	Louvain	Deschamps Eva
Brésil	São Paulo	Lieh Hayashida Ana
Brésil	São Paulo	Mendes de Araujo Almada Natalia
Canada	UQAM	Samsoudin Sarah
Chili	Santiago	Flores Luzon Diego Antonio
Chili	Santiago	Molina Tapia Luis Ignacio
Chili	Santiago	Vial Pérez Gaspar
Espagne	Barcelone	Espuny Plana Clara
Espagne	Barcelone	Ribalta Vilella Joan
Espagne	Madrid/Alcala de Henares	de Abbad Contreras Carlota
Espagne	Madrid	Gonzalez-Fierro Lopez Beatriz
Espagne	Madrid	Holgado Fernandez Hector
Espagne	Madrid	Perez Latorre Eduardo
Irlande	Dublin	McNair Jill
Italie	Milan	Tassinato Francesco
Italie	Turin	Pessotto Federica
Italie	Florence	Gubitosa Giovanni
Italie	La Sapienza	Troili Lucrezia
Italie	Venise	Falconetti Linda
Liban	Beyrouth/ALBA	Raidy Michèle
Liban	Beyrouth/ALBA	Sawan Céline
Norvège	Oslo	Abdulkader Susanne
Pologne	Cracovie	Winiarska Zuzanna
Portugal	Porto	Borges Masson Milène

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB en 2021-2022

Allemagne	Berlin	Antonowitsch Lena
Allemagne	Berlin	Brewitt Josephin
Allemagne	Stuttgart	Ludwig Camilla Flora
Belgique	Anvers	Neuber Luis
Belgique	Louvain	de Meester Nora
Brésil	São Paulo	da Silva Conolly Rogerio
Brésil	São Paulo	Eliotério Dos Santos Damany
Brésil	São Paulo	Gazzoli Pio Marina
Brésil	São Paulo	Lieh Hayashida Ana
Brésil	São Paulo	Lopes Zuffo Leticia
Brésil	São Paulo	Mendes de Araujo Almada Natalia
Chili	Santiago	Carrasco González Elizabeth Vanessa
Chili	Santiago	Gonzalez Rebolledo Natalia Belén
Corée du Sud	Séoul/Kyung Hee University	Kim Taejong
Espagne	Barcelone	Donzi Anton Alessandro
Espagne	Barcelone	Guedjali Aya Oumeima
Espagne	Barcelone	Martínez-Marí Vall Irene
Espagne	Barcelone	Rodríguez Molina Núria
Espagne	Séville	Guerrero Lopez-Palanco Miguel
Espagne	Séville	Schwendimann Monasterios Laura
Espagne	Madrid/Alcala de Henares	Castrillo Alberto
Espagne	Madrid/Alcala de Henares	Garcia de Castro Minerva
Espagne	San Sebastien	Berguices Herrero Haizea
Espagne	San Sebastien	Hinojal Andueza Marta
Espagne	San Sebastien	Millan Medel Elena
Espagne	Madrid	Gonzalez Soldevilla Pilar
Espagne	Madrid	Gordon Alonso Claudia
Espagne	Madrid	Urrutia Sancho Bruno
Italie	Roma Tre	Bellingeri Caterina
Italie	Roma Tre	Montali Leonardo
Italie	Milan	Guido Maria Letizia
Italie	Milan	Tangou Yasmine
Italie	Turin	Mastromarino Stefano

liste des contacts (suite)

Étudiants étrangers en mobilité à l'Énsa-PB en 2021-2022

Italie	Florence	Balducci Marianna
Italie	Venise	Mognon Beatrice
Japon	Tokyo / Shibaura Institute of Technology	Magori Aya
Liban	Beyrouth/ALBA	el Daccache Antoine
Pays-Bas	Delft	Bernaerts Max
Pays-Bas	Delft	Hendrix Renée
Pays-Bas	Delft	Macchione Tobias
Pays-Bas	Delft	Oberski Sacha
Portugal	Porto	Magalhães Manhães de Souza Rafael
Portugal	Porto	Monteiro Roberto Ivo Ismael
Portugal	Porto	Weber de Almeida Paula Silva Gabriel
Portugal	Lisbonne	Rodrigues Gomes Miliane Sorraia
Roumanie	Bucarest	Miclea Corina
Roumanie	Cluj-Napoca	Zah Ioana
Suisse	Muttenz	Model Jan
Suisse	Lausanne	Nguyen Guillaume
Suisse	Lausanne	Saraiva Gaétan
Suisse	Mendrisio	Pasti Niccolò Giovanni Marcello
Turquie	Bursa	Cisse Mamady



Erasmus+ Online Learning Agreement Student Mobility for Studies

IMPORTANT INFORMATION: For the Erasmus+ 2021-2027 programme, Learning Agreements must be managed online. Higher Education Institutions can do this by using the [Erasmus+ Online Learning Agreement system](#) or an equivalent system connected to the Erasmus Without Paper Network. Therefore, this template is provided by the European Commission for information purposes only and must not be used to manage Learning Agreements for studies. Please visit the Erasmus Without Paper Competence Centre for a more detailed data standard, to which all equivalent systems need to adhere. For further guidance on how to manage Online Learning Agreements – Please read the [Erasmus+ Online Learning Agreement User Guide](#).

General information

Student	Last name(s)	First name(s)	Date of birth	Nationality	Gender
	ESI		Study cycle	Field of education (ISCED)	Field of education (clarification)
Sending Institution	Name	Faculty/Department	Erasmus code	Country	Administrative contact person name; email; phone
Receiving Institution	Name	Faculty/Department	Erasmus code	Country	Administrative contact person name; email; phone
The level of language competence in _____ (indicate here the main language of instruction that the student already has or agrees to acquire by the start of the study period at _____) A1 A2 B1 B2 C1 C2 Native speaker					

Mobility type and duration

Mobility type (select one) - Semester(s) ☐ / Virtual component <i>(only if applicable)</i> ☐ - Blended mobility with short-term physical mobility ☐ - Short-term doctoral mobility ☐ / Virtual component <i>(only if applicable)</i> ☐	Estimated duration (to be confirmed by the Receiving Institution) Planned period of the physical mobility: - from [day (optional)/month/year] - to [day (optional)/month/year]
Please note: Based on the above selection, the relevant tables will be generated in the Online Learning Agreement to describe the study programme and recognition. Only applicable tables and fields below will be visible to the student, sending and receiving institution.	

Study Programme at the Receiving Institution

Mobility type: Semester(s)

Table A	Component code (if any)	Component title at the Receiving Institution (as indicated in the course catalogue)	Semester (e.g. autumn/spring/term)	Number of ECTS credits (or equivalent) to be awarded by the Receiving Institution upon successful completion

école nationale
supérieure
d'architecture
de **paris-belleville**

fiche de candidature mobilité
année universitaire
2022/2023

Photo

NOM : Prénom :
Nationalité : Date de naissance : / /
Adresse électronique : N° de portable :
Autorisez-vous la communication de votre e-mail personnel dans le cadre de la mobilité ?
Autorisez-vous l'exploitation de photographies vous représentant ?
En quelle année êtes-vous actuellement :
Bénéficiez-vous d'une bourse sociale CROUS ?
Suivez-vous les cours du CNAM ?

vos 3 choix définitifs		
Ville	Nom université	Période
1 ^{er} choix		☐ 1 semestre à partir d'août/sept. 2022
		☐ 1 semestre à partir de fév./mars 2023
		☐ 2 semestres à partir d'août/sept. 2022
		☐ 2 semestres à partir de fév./mars 2023
2 ^e choix		☐ 1 semestre à partir d'août/sept. 2022
		☐ 1 semestre à partir de fév./mars 2023
		☐ 2 semestres à partir d'août/sept. 2022
		☐ 2 semestres à partir de fév./mars 2023
3 ^e choix		☐ 1 semestre à partir d'août/sept. 2022
		☐ 1 semestre à partir de fév./mars 2023
		☐ 2 semestres à partir d'août/sept. 2022
		☐ 2 semestres à partir de fév./mars 2023

évaluation du dossier	Enseignants évaluateurs
Commentaires	Notes
Portfolio	
Motivations	
Notes	
Langues	

comité de rédaction

Odile Canale
Stéphanie Guyard
Florence Ibarra
Anabel Mousset

coordination éditoriale

Stéphanie Guyard

réalisation

Daniella Caballero

photographies

Didier Gauducheau
Stéphanie Guyard

impression

reprographie de l'Énsa-PB

conception graphique

Bureau Brut

typographie

paris-belleville, Bureau Brut

édition octobre 2021

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture.

A

aides financières 6
aide du conseil régional d'Île-de-France 7
annexes 47
assurance responsabilité civile 26
assurance santé 42
attestation d'arrivée sur place 8

B

bourse de l'union européenne 6
bourse du ministère de la Culture 6
brexit 9

C

calendrier 11
candidats libres 12
carte européenne d'assurance maladie 42
choix de l'année d'études 12
choix du pays 13
commission « International » 14
contrat d'études 15
contrat de mobilité 15
contribution vie étudiante et campus (CVEC) 16, 28
covid-19 17, 43
cours de langues 29
critères de sélection 18
curriculum vitae 20

D

direction des relations internationales 19
dossier de candidature 20

E

Erasmus + 6, 15, 30, 33, 43, 45
examens des candidatures 23

F

fiche de candidature 20
formalités administratives 25, 26

I

inscriptions 28

L

langues 29, 30
lettre de motivation 30

O

obligations de retour 32

P

papiers d'identité 25
portfolio 39, 40
procédure 25

S

santé 42
sécurité 43
sécurité sociale 26
stage mobilité Erasmus + 44

T

test de langues 30

U

union européenne 45
universités partenaires 34, 35, 36, 37, 38

V

vaccinations 43
visa 25